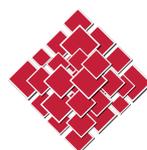

Diplôme en Sciences historiques et philologiques

f @ in ▶

www.ephe.psl.eu

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



École Pratique
des Hautes Études

PSL

Une initiation encadrée à la recherche par la recherche

Le diplôme de l'EPHE est un diplôme propre à l'établissement. Son objectif est de donner une initiation à la recherche par la recherche à des étudiants n'ayant pas une formation universitaire complète (aucun diplôme préalable n'est requis).

PRÉSENTATION

Cette formation bénéficie de l'encadrement personnalisé d'un enseignant-chercheur membre de la Section des Sciences historiques et philologiques de l'EPHE qui est le tuteur pédagogique de l'étudiant.

Le diplôme se prépare en deux ans minimum et aboutit à la rédaction d'un mémoire sur un sujet validé par le tuteur pédagogique. La formation est accompagnée d'un enseignement théorique adapté aux besoins de l'étudiant dans le cadre des enseignements proposés par l'École. L'étudiant doit donc assister au moins à la conférence de son tuteur pédagogique, au rythme de deux heures par semaine, et peut suivre d'autres enseignements s'il le souhaite.

Le Diplôme de l'EPHE peut permettre de se porter candidat à l'entrée au doctorat, sous réserve de l'avis de la commission compétente.



Directeur scientifique de la formation

Denis ROUSSET

Doyen de la Section des sciences historiques et philologiques

ADMISSIONS

INSCRIPTION EN 1^{ère} ANNÉE

Vous devez faire acte de candidature selon la procédure suivante :

✓ ÉTAPE 1 PRENDRE CONTACT AVEC UN ENSEIGNANT-CHERCHEUR DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

À tout moment dans l'année, vous pouvez prendre contact par courriel avec un enseignant-chercheur dont la spécialité est proche de la thématique de votre projet de recherches.

[Liste des tuteurs pour le Diplôme de l'EPHE en Sciences historiques et philologiques](#)

Vous présenterez très succinctement vos motivations et le périmètre de votre projet. L'enseignant-chercheur vous indiquera si le diplôme que vous avez choisi correspond à votre profil et, s'il accepte d'être votre tuteur pédagogique, il vous accompagnera dans l'élaboration d'un projet de recherches.

✓ ÉTAPE 2 POSER SA CANDIDATURE (procédure dématérialisée uniquement, aucun dossier papier)

Deux sessions seront ouvertes cette année.

- 1^{ère} session : du mardi 23 juin au jeudi 17 sept. 2026
- 2^{de} session : du mardi 22 sept. au jeudi 23 oct. 2026

Le modèle de projet de recherches (sur 2 pages) est accessible en téléchargement dans le dossier de candidature en ligne. Vous devez le compléter, y joindre votre projet de recherches argumenté, et le faire signer par votre tuteur pédagogique. L'avis motivé du tuteur pédagogique (lettre d'acceptation) devra impérativement être joint au dossier. Ce document devra ensuite être téléchargé dans votre dossier de candidature en ligne.



✓ ÉTAPE 3 S'INSCRIRE ADMINISTRATIVEMENT

Si la commission d'admission retient votre candidature, vous serez invité(e) à procéder à votre inscription administrative.

- **En formation initiale**, acquitez-vous de la CVEC. Conservez l'attestation de paiement, elle est obligatoire. Elle vous sera demandée pour vous inscrire.
- **En formation continue**, signez le contrat ou la convention de formation

Puis, en formation initiale ou continue, procédez à votre inscription administrative en ligne via l'Application Inscription.

TARIFS

En formation initiale : 350 € et la CVEC

En formation continue : 450 € en autofinancement ou 1500 € en financement par l'employeur/OPCO

✚ RÉINSCRIPTION

L'inscription administrative est obligatoire et annuelle. Votre inscription s'effectue depuis votre portail étudiant.

- **Réinscription simple (de la 2^e à la 5^e année)** : Vous devez vous réinscrire depuis votre portail étudiant en joignant la fiche annuelle de suivi complétée et signée par votre tuteur pédagogique ainsi que le contrat de formation professionnelle (ou la fiche de suivi financier) signé.
- **Réinscription avec dérogation (de la 6^e à la 8^e année)** : La demande de réinscription doit être accompagnée du formulaire de dérogation avec l'avis motivé du tuteur pédagogique. Veuillez contacter la gestionnaire par courriel pour la délivrance du formulaire de demande de dérogation. En cas d'acceptation par la commission, vous serez autorisé(e) à vous réinscrire.

CONTACTS

- @ diplomeshpr@ephe.psl.eu
formation.continue@ephe.psl.eu
- ☎ 01 53 63 61 72

Enseigner la recherche par la pratique de la recherche

EPHE

Les Patios Saint-Jacques
4-14, rue Ferrus 75014 Paris

+33 (0)1 53 63 61 20
formation.continue@ephe.psl.eu



www.ephe.psl.eu



École Pratique
des Hautes Études

